

COMMUNE DE SORAL



Législature 2020-2025
Délibération No 1 / 2021
Séance du 8 mars 2021

Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de 17'500 F destiné à couvrir des dépenses non prévues au budget pour l'installation d'une défense incendie chemin des Efeuilles

Vu l'absence de borne hydrante à proximité du hangar des Efeuilles,

Vu l'absence de borne hydrante à proximité des immeubles sur la route de Soral,

Vu la réunion du 27 janvier avec les SIG, un représentant de la compagnie de pompiers et le président de la commission du service du feu et de de la sécurité,

Vu la nécessité de sécuriser le périmètre,

Conformément à l'art. 30, al. 1, lettre d de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

D E C I D E

par 12 voix pour, soit à l'unanimité,

1. D'ouvrir au maire un crédit budgétaire supplémentaire 2021 de 17'500 F destiné à l'installation d'une borne à incendie au chemin des Efeuilles.
2. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par le capital propre.